

Délibération n° 2112 - 14

**L'an deux mille vingt et un, le quinze décembre à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes
Maritimes) étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses
séances, après convocation légale, sous la présidence de
Monsieur Gérard BRANDA - Maire de CANTARON**

Conseillers en exercice : 14

Présents : 12+1 proc

Votants : 13

**Etaient présents : Eliane CALDEI-VIDAL – Philippe ALLEGRINI –
Chantal BARBIER – Patrice MARTIN – Michel CORSINI – Fabrice
FONTAINE – Jean-Marc BLANIC -Christian DI MARTINO – Fabienne
GALLI – Gérard STOERKEL – Béatrice ROZIER**

Absente avec procuration : Sandrine BARRALIS

Absente : Karine FAGES

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

**Objet : Motion pour le maintien de
La ligne SNCF Nice-Tende durant
Les Travaux du tunnel de Braus**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des travaux importants doivent être engagés sur la ligne ferroviaire Nice-Tende, notamment au niveau du tunnel de Braus entre Touët de l'Escarène et Sospel.

Le comité de pilotage réunissant l'Etat, la SNCF et la Région a annoncé que pour mener à bien ces travaux, la ligne sera totalement fermée pour une période de 12 à 18 mois, les travaux devant se dérouler à l'horizon 2023-2024.

Monsieur le Maire indique que si la réalisation de ces travaux est une nécessité, une autre organisation que la fermeture totale de la ligne doit être retenue afin de maintenir la desserte des vallées du Paillon et notamment du lycée Goscinny de Drap et du collège de l'Escarène.

Ce maintien est absolument indispensable pour éviter d'augmenter encore le trafic routier déjà très intense dans les Paillons par la mise en place de navettes de substitution qui se trouveraient elles-mêmes dans l'incapacité de jouer leur rôle du fait de l'accroissement des embouteillages.

Aussi, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de demander à l'Etat, à la SNCF et à la Région Sud le maintien du fonctionnement de la ligne entre Nice et L'Escarène, avec au minimum le nombre de rotations actuelles durant la durée des travaux.

Au-delà de la problématique des Paillons, il propose également au conseil municipal de demander à l'Etat, à la SNCF et à la Région de mettre en œuvre une organisation des travaux, permettant d'éviter la fermeture de la ligne pour la vallée de la Roya. Il est en effet vital pour l'activité économique et les déplacements de population de cette vallée, durement touchée par la tempête Alex, de disposer de la desserte ferroviaire.

L'organisation des travaux de nuit avec un fonctionnement de la ligne le jour pouvant être un des scénarios envisagés.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité des présents,

- DEMANDE à l'Etat, à la SNCF et à la Région :

- De maintenir le fonctionnement de la ligne ferroviaire entre Nice et Tende, avec au minimum le nombre de rotations actuelles durant la durée des travaux prévus sur la ligne de restauration du tunnel de Braus entre l'Escarène et Sospel ;
- De mettre en œuvre une organisation des travaux permettant d'éviter la fermeture de la ligne pour la vallée de la Roya. L'organisation des travaux de nuit avec un fonctionnement de la ligne le jour pouvant être un des scénarios envisagés ;
- De permettre le passage à minima de navettes de train durant ces travaux.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 16/12/2021
Qualité : Maire
Le Maire,

Gérard BRANDA